

<i>Organisation</i>	<i>Nom</i>	<i>Présence</i>
La Rédemption	Isabelle Dupont, mairesse	X
Saint-Cléophas	Jean-Paul Bélanger, maire	X
Saint-Cléophas	Bruno Gauvin, conseiller	X
Sainte-Irène	Alain Duchemin, maire	X
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	Réginald Duguay, maire	
MRC La Matapédia	Chantale Lavoie, préfète	X
MRC La Matapédia	Mario Lavoie, directeur général	X
MRC La Mitis	Michel Côté, préfet	X
MRC La Mitis	Marcel Moreau, directeur général	X
Propriétaires privés	À venir	
Groupes d'utilisateurs du territoire	À venir	
Organismes de développement économique	À venir	
Organismes de protection de l'environnement de portée régionale	À venir	
Saint-Laurent Énergies	Alex Couture, directeur de projets	X
PESCA Environnement	Maryse Tremblay, animatrice	X

<i>Point à l'ordre du jour</i>	<i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i>
1. Ouverture de la séance	Mot de bienvenue et présentation de l'ordre du jour
2. Présentation des règles de fonctionnement du comité de liaison et discussions	Présentation PowerPoint résumant le document <i>Comité de liaison – Information et suivis</i> ; Le remboursement des frais de déplacement se fera lors de la prochaine séance de travail du comité. Les membres pourront y inscrire les séances antérieures.
3. Discussions et recommandations sur les représentants à convier pour les sièges suivants :	
a. Propriétaires privés	Un comité des propriétaires privés sera formé ultérieurement. Les représentants de ce comité choisiront un délégué au comité de liaison.
b. Utilisateurs du territoire	Le comité juge que les utilisateurs du territoire les plus concernés par le projet sont les clubs de VTT, les clubs de motoneige et les chasseurs. Le comité recommande que le Club VTT de La Matapédia soit d'abord contacté. En cas de refus, la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs – régionale Bas-Saint-Laurent pourra être contactée.
c. Organismes de développement économique	Le comité recommande que les CLD représentent les organismes de développement économique. Les CLD de La Mitis et de La Matapédia seront contactés. Ils devront convenir entre eux du représentant délégué au comité.
d. Organismes de protection de l'environnement	Le comité recommande que les organismes de bassins versants représentent les organismes de protection de l'environnement. Les organismes de bassins versants de la rivière Rimouski et de

<b>Point à l'ordre du jour</b>	<b>Résumé de la discussion</b> <b>Recommandation du comité</b>
	<p>Matapédia-Restigouche seront contactés. Ils devront convenir entre eux du représentant délégué au comité.</p> <p>En cas de refus, le Conseil régional de l'environnement du BSL sera contacté.</p>
<p>4. Échéancier du projet de parc éolien du Lac-Alfred</p>	<p>Explication et échange sur l'échéancier :</p> <p>Hiver-printemps 2010 : analyse environnementale, analyse réglementaire avant implantation, revue des infrastructures du parc avant sortie terrain;</p> <p>Été 2010 : Décret gouvernemental;</p> <p>Été-automne 2010 : Préparation du site, géotechnique, arpentage préliminaire, validation des cours d'eau, investigation technique sur le terrain;</p> <p>Automne 2010 : Déboisement préliminaire (phase 1);</p> <p>2011-2012 : Construction (civil et électrique);</p> <p>2012-2013 : Érection des éoliennes.</p> <p>Le comité recommande l'organisation d'une rencontre avec les inspecteurs des MRC pour planifier les demandes de permis à venir.</p>
<p>5. Information à la population</p>	<p>Les membres du comité de liaison s'expriment sur les sujets d'intérêt de la population en lien avec le parc éolien. Ce sont des sujets potentiels à traiter dans <i>L'Éole-Lien</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail pour les entreprises locales;</li> <li>• Redevances aux municipalités;</li> <li>• Chemins d'accès : transport des composantes, accès aux motoneiges, VTT, etc.;</li> <li>• Emplacements des éoliennes.</li> </ul>
<p>6. Questions diverses : Bottin des fournisseurs</p>	<p>Saint-Laurent Énergies a reçu l'inventaire des ressources locales préparé judicieusement par les CLD. Ce bottin des fournisseurs présente les entreprises du domaine de la construction et de services connexes.</p> <p>Saint-Laurent Énergies envisage de tenir des rencontres pour connaître plus précisément certains types d'expertise locale (ex : notaires, arpenteurs).</p>
<p>7. Clôture de la séance</p>	<p>La prochaine séance de travail se tiendra le 27 mai à 15 h, au bureau de Saint-Laurent Énergies à Saint-Cléophas.</p>